



**Procès-verbal**  
**De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**École du PLEIN-COEUR**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS**  
**ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2022 au local 109 de l'école du Plein-Cœur à 19 h.

**ÉTAIT PRÉSENTS COMME PARENTS**

Voir « Liste des présences »

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Monsieur Danny Duperron, directeur

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H**

Le président, M. Bruno Schuehmacher, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Danny Duperron souhaite la bienvenue à tous.

AGP 22/23 – 001

**2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jennie Tremblay, appuyé par Alexandre Malo et résolu :

**QUE** Madame Jennie Tremblay agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 22/23 – 002

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Christine Clément, appuyé par Cynthia Duchesne et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par Alexandre Malo, appuyé par Cynthia Arseneault et résolu :

**QUE** le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 14 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2021-2022**

Monsieur Danny Duperron présente le rapport annuel et offre une copie à qui le veut. Monsieur Alexandre Malo en fait un bref résumé et mentionne l'ambiance agréable l'écoute et l'ouverture au sein du conseil d'établissement.

#### **6. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022**

Monsieur Alexandre Malo présente les membres, explique la composition du C.É. de l'école :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Organisation du Plein-Cœur | 6 membres parents                      |
|                            | Directeur (non-votant)                 |
|                            | 4 enseignants(es)                      |
|                            | 1 représentant du Service de garde     |
|                            | 1 représentant du personnel de soutien |
|                            | 2 membres de la communauté             |

#### **7. PRÉSENTATION DU RÔLE DU CÉ**

Monsieur Danny Duperron explique le pouvoir des membres au sein de l'école. Il mentionne l'importance du travail d'équipe avec le personnel de l'école, l'importance de prendre les décisions dans l'intérêt fondamental des enfants.

#### **8. PRÉSENTATION DU RÔLE DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Alexandre Malo explique le rôle du représentant et du comité :

- Regroupement de l'ensemble des écoles consulté par Centre de services scolaire des Sommets ;
- Possibilité de se parler et de s'entraider entre écoles.

#### **9. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS**

Monsieur Danny Duperron explique la procédure d'élections. Une personne peut se proposer ou être proposée. Ensuite, on vérifie l'intérêt des personnes. Si plus d'une personne, on passe au vote. Sinon, la personne est élue par acclamation.

N° de la résolution  
ou annotation

AGP 22/23 – 004

## 10. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Madame Caroline Pineault se propose.

AGP 22/23 – 005

## 11. ÉLECTIONS

### a) Représentants de parents au C. É. (3 postes + 1 remplacement d'un an) :

Félix-Antoine Payette se propose.  
Alexandre Malo se propose ;  
Jennie Tremblay propose Dominic Fontaine-Lasnier.

Félix-Antoine Payette est élu ;  
Alexandre Malo est élu ;  
Dominic Fontaine-Lasnier accepte et est élu;

### Pour le poste de remplacement d'un an (Bruno Schuehmacher) :

Dominic Fontaine Lasnier propose Dominic Lachapelle, il refuse.  
Cynthia Arseneault propose Marie-Christine Clément, elle refuse.  
Caroline Pineault propose Cynthia Arsenault, elle accepte.

Cynthia Arsenault est élue pour un an (remplacement de M. Bruno Schuehmacher).

### Substituts (max. 5) :

Marie-Christine Clément se propose ;  
Stéphanie G.-Hinse se propose ;  
Caroline Pineault se propose.

Toutes sont élues.

### b) Représentants au comité des parents du CSSDS (1 poste + 1 substitut) — parmi les membres élus du C. É.

Annie Gauthier Allard propose Michèle Laberge, elle refuse ;  
Alexandre Malo se propose, il est élu.

Dominic Fontaine-Lasnier se propose comme substitut.

## 12. RAPPORT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Cynthia Duchesne présente les différentes implications de l'OPP :

- Collations pour tous ;
- Club des petits déjeuners ;
- Fête Halloween, Noël et fin d'année ;
- Campagne de financement ;
- Recherche de bénévoles ;
- Que les parents sont les bienvenus dans tous les types d'implications.

AGP 22/23 – 006

**13. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Monsieur Dominic Fontaine-Lasnier propose de reconduire la formation de l'OPP. Madame Marie-Christine Clément appuie.

La formation sera L'OPP de l'école du Plein-Cœur.

**14. COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET/OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Monsieur Danny Duperron explique en quoi consiste le comité et propose de laisser du temps (quelques jours) afin de voir si des parents seraient intéressés.

Gagnant tirage : 225,00 \$

Stéphanie G.-Hinse (applicable sur les frais de surveillance ou du SDG, pour un enfant).

Gagnant tirage : 80,00 \$

Michèle Laberge (applicable sur les frais de surveillance ou du SDG).

Gagnant tirage : Carte rabais Studio La Pomme Verte

Jennie Tremblay ;

Félix-Antoine Payette ;

Sébastien Paquin.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Michèle Laberge, appuyé par Alexandre Malo et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 22/23 – 007

\_\_\_\_\_  
Bruno Schuehmacher, président

\_\_\_\_\_  
Danny Duperron, directeur